



Fiche expérience

Sortir ! L'accès pour tous au sport, aux loisirs et à la culture Rennes - St Jacques de la Lande

Le dispositif *Sortir !*, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010, a pour objectif de favoriser l'accès à la culture, au sport et aux loisirs des foyers rennais et jacquolandais les plus modestes.

La carte *Sortir !* permet aux habitants de Rennes et de Saint-Jacques de la Lande de participer à des activités culturelles, sportives et de loisirs, en bénéficiant sous conditions de ressources de tarifs réduits ou d'aides financières. Cette carte est individuelle, nominative et valable pendant l'année civile.

Pour qui ?

Pour toute personne, quel que soit son âge, habitant Rennes ou Saint-Jacques-de-la-Lande et ayant des ressources inférieures au barème en vigueur (soit par exemple 1 050 € pour une personne seule, 1575€ pour un couple, 1890€ pour un couple avec 1 enfant ou une personne seule avec 1 enfant (barème mars 2010)).

Pour quoi ?

Pour des activités ponctuelles

Assister à un spectacle, aller au cinéma, voir une exposition au musée, faire du patin à glace, aller à la piscine ou emprunter un livre à la bibliothèque... les détenteurs de la carte bénéficient d'un tarif réduit ou d'une gratuité d'accès aussi souvent qu'ils le souhaitent dans tous les équipements partenaires.

Pour des activités régulières

Sport, gymnastique, musique, théâtre, danse, dessin, informatique... une partie du coût de l'activité est prise en charge selon le niveau de revenu et la situation familiale. Cette aide peut être de 70 ou 50 % pour un montant d'activité plafonné à 150 € par an.

Comment ça marche ?

Bénéficiaires : la carte *Sortir* est proposée systématiquement à toute personne qui fait une demande de gratuité sociale des transports ou toute autre demande d'aide sociale. Les agents du CCAS vérifient ensuite que les personnes y ont droit, en fonction de leurs ressources. Le dispositif concerne 28 000 utilisateurs potentiels

Lieux d'inscription : les antennes de quartier des CCAS

Utilisation : sur présentation de la carte, l'utilisateur bénéficie de tarifs réduits dans les équipements partenaires, reconnaissables au macaron *Sortir !*

Sortir ! en chiffres : 16 000 cartes ont d'ores et déjà été distribuées

Partenaires : Direction de la Cohésion Sociale et la Politique de la Ville de Rennes Métropole, DG Culture, DGSS de la Ville Rennes, Ville de Saint-Jacques de la Lande, Conseil Général 35, CCAS, APRAS, bailleurs sociaux, équipements culturels, sportifs, associations...

Contacts : Jean-Luc MASSON, responsable de la Mission Politique de la Ville.

Tel : 02 23 62 21 92 - mail : jl.masson@agglo-rennesmetropole.fr

Brigitte VALET, APRAS Apras . Tel : 02 99 31 19 89 - mail : brigitte.valet@apras.asso.fr

Voir aussi :

--> Repérages n°94 - La lettre des cadres de la Ville de Rennes, 18 mars 2010

--> Le Dépliant *Sortir !*